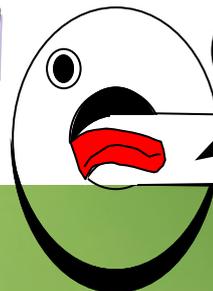


Mai 2016 - N° 1



# MICHOTTE



**En parle !**

Michotte wí e takí !  
Traduction Aluku

## Le Journal des Michottiens



### ZIKA ATTAQUE !

Tout ce qu'il faut savoir sur le zika ici et ailleurs (p.2)

### DU FLEUVE ... AU LITTORAL

L'adaptation de s jeunes du fleuve loin de leurs familles (p.3)

### VERS UN NOUVEAU SERVICE MILITAIRE ?

Pour ou contre ? (p.4)

### LE MOT DE LA REDACTION

Vous avez entre les mains le 1er numéro du journal du lycée Michotte, à l'initiative du CVL.

Retrouvez sa version en ligne sur le site du lycée : <http://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr>

Devenez vous-mêmes journalistes d'un jour et nous ferons paraître vos articles, dessins, photos...dans le prochain numéro !

### GARE AUX AGRESSIONS...

Que faire pendant et après une agression ? (p.6)

*Et bien d'autres articles encore !*

Bonne lecture...

# Zika Attaque !

**V**ous l'avez peut-être remarqué mais en ce moment, nous sommes envahis de moustiques qui provoquent des maladies avec des noms bizarres : dengue, chikungunya et le petit dernier : le Zika !

## Qu'est-ce que le Zika ?

Le Zika est une maladie due à un arbovirus appartenant à la famille des Flaviviridae comme ceux de la dengue, de la fièvre du Nil occidental et de la fièvre jaune (et du chikungunya). Comme certains ne le savent pas encore, ce virus n'est pas récent, le premier cas isolé a été découvert en 1947 en Ouganda en Afrique de l'Est. La première épidémie répertoriée est survenue en Micronésie en 2007, puis la deuxième en Polynésie française de novembre 2013 à février 2014. En mai 2015, une épidémie a débuté au Brésil pour s'étendre à plusieurs pays des Amériques.

## Comment se transmet-il ?

La transmission se fait par l'intermédiaire d'un moustique du genre *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus*, connu sous le nom de « moustique tigre ».

## Les symptômes

La majorité des personnes infectées ne développent pas de symptômes. Dans le reste de la population, les symptômes provoqués par le virus Zika sont : fatigue, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires. Pourrait aussi s'ajouter une conjonctivite, des troubles digestifs ou encore une douleur derrière les yeux.

## Le virus Zika sur l'Homme

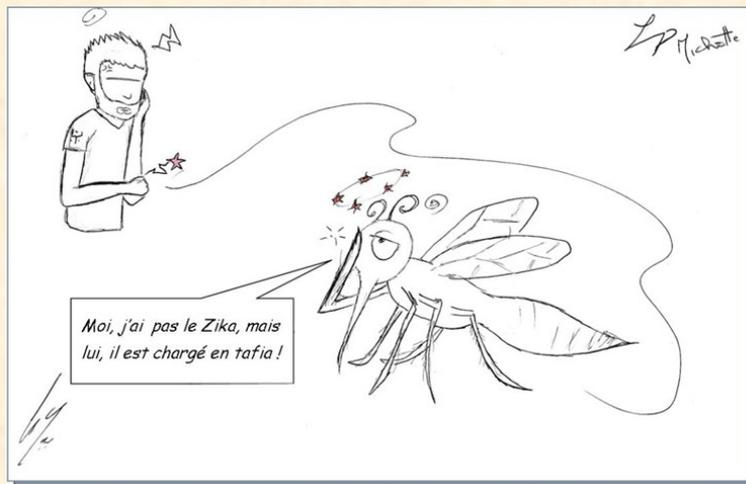
**Sur les femmes enceintes :** C'est l'actu depuis déjà quelques mois, il a été rapporté un nombre anormalement élevé d'anomalies du développement cérébral intra-utérin et de microcéphalies (qui désigne la taille anormalement petite du crâne) chez le fœtus et les nouveaux nés de femmes enceintes au moment d'une épidémie. Toutefois le lien entre le virus Zika et ces malformations n'a pas été clairement démontré pour le moment.

Cependant, pour les femmes enceintes résidant en zone épidémique ayant présenté des symptômes, un suivi de grossesse adapté a été mis en place selon les recommandations du HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique).

**L'attaque de la moelle épinière :** C'est une nouveauté, après les microcéphalies, le Zika serait en mesure de s'attaquer à la moelle épinière et déclencher une myélite aiguë, une atteinte sévère des membres susceptible de laisser des séquelles motrices. Le premier cas a été découvert à Pointe-à-Pitre en janvier 2016 en Guadeloupe.

## Le Zika en Guyane

Le 22 décembre 2015, la Guyane a été déclarée en phase de pré-épidémie. Martine Ledrans, de l'Institut de veille sanitaire et responsable de la Cellule Interrégionale d'épidémiologie Antilles-Guyane, indique qu'il y aurait plusieurs cas autochtones en Guyane et en Martinique. Et il y aurait eu sept cas confirmés en Guyane, principalement dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni et sur l'île de Cayenne.



## Moyen de lutte contre le virus

Actuellement il n'existe pas de vaccin ni de médicament spécifique. Le seul moyen est d'atténuer les douleurs par la prise d'antalgiques.

**Néanmoins, la prise d'aspirine est fortement déconseillée, car l'effet de celle-ci pourrait provoquer des hémorragies.**

La seule façon de se protéger de la maladie Zika est de se protéger des piqûres de moustiques de jour comme de nuit. Privilégiez le port de vêtements longs et clairs, utilisez des répulsifs pour la peau, des moustiquaires, videz les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou remplissez-les de sable humide, rangez à l'abri de la pluie tous les objets pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastiques...

**Bon, vous l'avez compris, il faut se protéger !**



Winsky THADAL  
TBP SEN

# DU FLEUVE...AU LITTORAL

La vie des « élèves du fleuve » (Maripasoula, Papaïchton, Grand Santi...), scolarisés sur le littoral.

**A** la fin de la classe de 3ème au collège, les élèves du fleuve doivent commencer une nouvelle aventure, car pour poursuivre leurs études et continuer au lycée, ils doivent aller sur le littoral (Cayenne, Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly) et ils doivent apprendre à vivre tout seuls, loin de leurs familles et de leurs habitudes.



## SITUATION DE VIE

Pour commencer, lorsqu'ils arrivent sur le littoral, ces élèves qui quittent leurs familles pour venir étudier découvrent une nouvelle vie, une nouvelle culture, des choses auxquelles ils ne s'attendaient pas et même une vie très difficile.

Pour le logement, la majorité de ces élèves arrive dans un lieu qu'ils ne connaissent même pas et chez des personnes qu'ils ne connaissent pas forcément.

Enfin, il y a certains qui viennent en vacances, qui connaissent déjà la ville et

Mais il y en a beaucoup qui n'ont pas de fa-

amilles d'accueil, autrement dit une gardienne... Quel que soit l'endroit où ils vivent, la personne avec laquelle ils habitent, ils rencontrent toutes sortes de difficultés.

**« Quel que soit l'endroit où ils vivent, la personne avec laquelle ils habitent, ils rencontrent toutes sortes de difficultés. »**

élèves qui ont eu le privilège de la famille, qui l'endroit où ils vont habiter.

n'ont jamais été sur le littoral et qui doivent aller

D'un point de vue financier, ils doivent acheter le matériel scolaire et la carte pour le transport en bus. Sur le fleuve, seulement 1/3 des élèves prennent le transport scolaire qui est la pirogue et sur le littoral, ils doivent prendre le bus. C'est vrai que le bus est plus luxueux qu'une pirogue ! Mais l'horaire est différent ; chez eux, ils ont l'habitude de prendre le transport entre 6h et 6h30. Et beaucoup d'élèves habitent même sur place, c'est-à-dire qu'ils vont à pied à l'école. Il y a beaucoup de choses qui changent pour eux, le réveil à 5h entre autres.

Pour équilibrer les choses pour ces jeunes, la Collectivité Territoriale de la Guyane a mis en place un système pour que les élèves du fleuve puissent aller voir leurs familles. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, chaque élève a droit à un billet aller-retour gratuit de Cayenne jusqu'en commune de l'intérieur.

Saviez-vous que pour dire que « la vie est dure » en Aluku, on dit « a libi taanga » ?

Frédéric NIESO  
TBP SEN



## L'Origine du service militaire obligatoire

C'est le 5 septembre 1798, au Conseil des Cinq-Cents, l'une des deux assemblées législatives françaises lors de la Première République, que fut votée la loi qui rend le service militaire obligatoire par Jean-Baptiste Jourdan.

Le premier article de cette loi dit que « tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Tous les hommes français doivent effectuer un service militaire de 5 ans entre 20 et 25 ans.

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le président François Hollande a créé le service militaire volontaire (SMV)...**

## L'évolution et la fin du service militaire obligatoire

Le 10 février 1818 la loi Gouvion-Saint-Cyr établit le recrutement par engagement et tirage au sort ; le service dure 6 ans.

Depuis 1818 le service militaire a connu de nombreux changements, connu plusieurs lois et plusieurs délais de services obligatoires.

Ce n'est qu'en 1996 que le président Jacques Chirac décide de mettre fin au service militaire obligatoire.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le président François Hollande a créé le service militaire volontaire (SMV).

Ce nouveau service a remplacé le service militaire obligatoire. Il s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire.

## Le débat pour le retour du service militaire

L'idée du retour du service militaire affole les partis politiques, la gauche comme la droite. En effet après les nombreux attentats qu'ont connus la France et les autres pays, certains pensent que la restauration du service militaire obligatoire limiterait les délinquances, qu'il y aurait plus de respect et de mixité, et, qu'avoir supprimé un tel dispositif a été une erreur dont on subit les conséquences depuis quelques années.

Néanmoins certains pensent que ce n'est pas nécessaire de remettre à jour un tel service car ils estiment que réintroduire ce système n'est pas indispensable pour renforcer les valeurs de la France.



*Et vous, êtes-vous pour ou contre le retour du service militaire ?*

THADAL Winsky  
TBP SEN

# Le Club de Sciences au CSG

D

ans le cadre de la semaine de l'Industrie et des activités du Club de Sciences du Lycée, certains élèves et moi-même avons participé à une demi-journée au Centre Spatial Guyanais à Kourou le 9 mars 2016.



Cette visite a été pour moi une opportunité car j'ai pu entrer dans le « Bâtiment d'intégration du Lanceur » et voir la table de lancement d'Ariane, Vega et Soyouz avec les rails qui permettent de les déplacer jusqu'au pas de tir. A l'entrée, il nous a été remis à chacun un casque blanc qu'on devait porter à l'intérieur de ce bâtiment afin d'être protégé.

J'ai appris beaucoup de choses sur les satellites notamment sur leurs différentes missions. Une fois leurs missions accomplies, ils s'effritent et tombent sans polluer l'air. Ils ont une certaine durée de vie.

A l'extérieur, pas loin du Musée de l'Espace, il y a une fusée Ariane 5 grandeur nature et j'ai comparé la taille réelle de la fusée à côté de la taille d'un homme qui mesure 1 m 70.

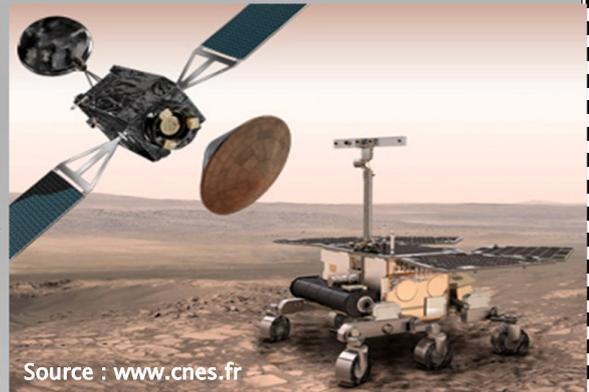
Nous avons reçu également des informations sur le programme « Exomars ».

Le programme Exomars intègre deux missions spatiales à destination de la planète Mars développées par l'Agence spatiale européenne (ESA) avec une participation importante de l'agence spatiale russe Roscosmos : d'une part la mission concernant l'orbiteur (Exomars Trace Gas Orbiter : TGO) et l'atterrisseur Schiaparelli qui ont été lancés le 14 mars 2016 et d'autre part le Rover Exomars dont le lancement est prévu pour ...2020 !

L'objectif scientifique du programme est l'étude de l'atmosphère de Mars, en particulier la détermination de l'origine du méthane trouvé à l'état de traces ainsi que la recherche d'indices d'une vie passée ou présente sur la planète.

Le programme doit permettre également à l'agence spatiale européenne de développer pour la première fois un atterrisseur et un « rover » martien (= une astromobile) et d'expérimenter les techniques d'autofreinage et d'atterrissage.

Forte en émotion et en savoir, la sortie, bien organisée, a été une réussite. Je remercie les professeurs du club de Sciences du Lycée Michotte et les accompagnateurs.



Marc-Antoine GONZIL  
TBP SEN





# GARE AUX AGRESSIONS...

**E**n février 2016, dans le cadre d'un rappel de la loi, la classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro EEE1 a reçu la visite de l'équipe d'E.M.S (Equipe Mobile de Sécurité) dont le but est de faire de la prévention au niveau de la sécurité dans les établissements scolaires. Elle travaille en collaboration avec les chefs d'établissement et les A.P.S, comme Mme Christine Ruiz, APS au lycée Michotte.

Lors de leur intervention, l'équipe nous a demandé de jouer une petite scène de la vie de tous les jours qui nous rappelle une forme de violence. Mes trois camarades et moi-même avons joué une scène de braquage avec un témoin qui filmait la scène au lieu d'aider la victime et qui, à son tour, se faisait braquer.

L'équipe nous a demandé d'analyser la situation (les faits, comment réagir...), et voici les conseils qui nous ont été donnés en cas d'agression :

## Pendant l'agression , la VICTIME

- 1/ Ne doit pas résister (« sa vie ne vaut pas une carte bleue »)
- 2/ Doit bien observer l'agresseur (pour un futur signalement à la Police)



**Après l'agression : la VICTIME** doit porter plainte : **c'est un droit pour tout citoyen.**

Où ? au **Commissariat de Police** (avenue de Gaulle) si c'est à Cayenne, ou dans les **différentes annexes de Gendarmerie** si c'est en dehors de Cayenne .

## Pourquoi ?

- 1/ Pour se protéger vis-à-vis des délits réalisés avec des objets volés (scooter, téléphone), car le voleur peut réutiliser les objets volés pour commettre d'autres délits dont la victime pourrait porter la responsabilité.
- 2/ Pour permettre aux policiers ou gendarmes de croiser les informations avec d'autres agressions et d'arrêter l'agresseur.

## Et le témoin d'une agression ?

- 1/ Il doit demander de l'aide ou/et appeler le 17 .
- 2/ Il doit porter assistance à la victime, sinon il peut être accusé de non-assistance à personne en danger.
- 3/ Il n'a pas le droit de filmer et ensuite de diffuser une vidéo prise avec son portable sans demander l'autorisation de la victime, et la victime peut considérer que cela lui porte préjudice (= lui fait du tort) et porter plainte contre lui (ou ses parents s'il est mineur).
- 4/ S'il filme (après avoir demandé de l'aide ou tel au 17 ...), il doit immédiatement transmettre sa vidéo aux forces de l'ordre qui lui garantissent l'anonymat (pour éviter que l'agresseur ou ses proches ne se vengent) et la vidéo sera utilisée pour retrouver l'agresseur.

Liquiemsonne LEGERME  
1ere BP EEE1





# Michotte, a ki moun ?

**J**ean-Marie Michotte est né le 31 mai 1937 à Cayenne, où il fait sa scolarité et obtient son baccalauréat. Après son année de Terminale, Jean-Marie Michotte décide de partir en Métropole pour faire des études d'espagnol afin de devenir professeur, mais très bouleversé par la mort de son père, il rate sa première année d'études et décide de faire du Droit.

C'était un bon vivant d'après sa famille et ses amis, un garçon brillant, charitable et attentionné pour ses parents, c'était aussi un grand sportif, il aimait jouer au football en tant qu'attaquant au sein du Sport Guyanais. Il travaillait tard et se réveillait tôt pour aller faire du sport à la Crique.

Il devient le Premier Guyanais « Docteur ès Sciences Economiques ».

Il entre à l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer) en tant que chercheur stagiaire, puis est nommé Chargé de Recherches en 1996 et Titulaire en 1967.

En 1973, il est promu maître de recherche puis Directeur de recherche en 1982.

Il a travaillé en Afrique (2 ans en Côte-d'Ivoire) et en Amérique du Sud (5 ans au Pérou), puis il est détaché du ministre français de la Coopération pour exercer le métier de conseiller technique en Côte-d'Ivoire.



Jean-Marie Michotte a participé à l'élaboration du premier Plan Régional de Développement Economique et Social de la Guyane.

En 1986, il sera nommé Directeur du Centre ORSTOM de Guyane (devenu l'I.R.D, Institut de Recherche de Développement)

Il s'impliquait beaucoup dans la vie économique, sociale et culturelle de la Guyane.

Ses efforts et ses qualités lui ont permis d'être fait Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques pour ses services rendus à l'Education Nationale.

Il meurt à l'hôpital de Guyane en 1990 à l'âge de 53 ans. En son hommage, son nom a été donné à notre lycée.

**Leïna Martin-Valet**  
TBP SEN

## Le saviez-vous ?

### Combien pèse un nuage ? Des tonnes...

Plus le nuage est étendu, plus il contient des particules d'eau et de glace.

Avec une densité d'eau d'environ 0,5 g/m<sup>3</sup>, un nuage de 100 km<sup>3</sup> pèse jusqu'à 500 tonnes. Il reste en suspension car sa densité est inférieure à celle de l'air qui l'entoure et il est aussi maintenu en l'air par les courants verticaux.

## Oe be sabi ien ?

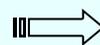
### Savez-vous comment on dit en Aluku ?

C'est bien d'avoir de la patience



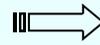
Pasensi bun fu abi

Chaque chose en son temps



Sani a fu wang teng

Rira bien qui rira le dernier

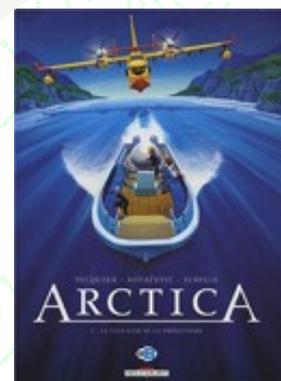
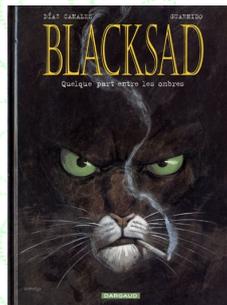


Tide a fu mi tamaa na fu yu

## Les Clubs

- Club Manga : tous les lundis au CDI de 12h à 13h
- Club de Sciences : tous les jeudis par quinzaine de 11h30 à 13h30 (infos au CDI)
- Club d'Échecs : tous les lundis et jeudis sous le Carbet de 11h30 à 13h30
- Permanence RESF (Réseau Education Sans Frontières) : tous les lundis de 12h30 à 13h30

## Les nouveautés au CDI



## Dates des examens 2016

- \* 17, 18 et 19 mai 2016 : Epreuves de langues des Terminales Bac Pro
- \* 24 et 25 mai 2016 : Epreuves facultatives de langues des Terminales CAP
- \* 14 juin : Epreuve de Français des Terminales Bac Pro
- \* 15 juin : Epreuve d'Histoire/Géographie/EMC des Terminales Bac Pro
- \* 16 juin : Epreuve U2 des TBP SEN et EEEC / U11 des TBP MAVP
- \* 17 juin : Epreuve PSE et ECO-GESTION des Terminales Bac Pro
- \* 20 juin : Epreuve U2 des TBP MEI et MAVP

## LA BLAGUE DU JOUR

Un enseignant donne un conseil à ses élèves :

- Ayez toujours un doute ! Les personnes intelligentes doutent en permanence
- alors que les imbéciles sont toujours affirmatifs.
- Vraiment ? Vous êtes sûr de ce que vous dites, Monsieur ?
- Absolument sûr !

Retrouvez ce numéro sur le site du lycée :

<http://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr>

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**  
Mme MONTEIRO TELES – Provisseur

**COMITE DE REDACTION**  
Leïna MARTIN-VALET  
Winsky THADAL  
Marc-Antoine GONZIL  
Frédéric NIESO  
Silian ERASTE  
Liquiemsonne LEGERME

**DESSINS :** Dilroyd BISWANO

Ont collaboré à ce numéro :  
M. NOS et Mme LAPRAY

**Crédit PHOTOS :** M. DELOURNEAUX  
ou libres de droits (licence CC)